

SAMEDI 1 MARS 2025

Gymnase de Courtanvaux - Bessé sur Braye (72)

Championnat Régional Para Tennis de Table Adapté








**BUVETTE et
RESTAURATION SUR PLACE**

De 10H à 17H00








Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »

-  Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.
-  **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
-  Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** (ou interdépartemental) si ce dernier a été proposé sur le territoire.
-  Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.
-  **Respecter les horaires** de compétition et de vérification des engagements/licences.
-  **Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA** du club lors de la compétition. **Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.**
-  **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :

-  **Une demande de dérogation individuelle** peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.
-  **Aucune modification n'est possible** après l'envoi des inscriptions.
-  Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée.**
-  Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.
-  Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

Règlement sportif

Le championnat régional de **Para Tennis de Table Adapté** est ouvert uniquement aux adultes.

	Moins de 18 ans	Seniors	Vétérans
SAISON 2024/2025	2007-2008 (avec surclassement – CF : règlement)	2006-1985	1984 et après

Le règlement sportif Para Tennis de Table Adapté est consultable sur www.sportadapte.fr

Informations sur le championnat



Le championnat régional de Para Tennis de Table Adapté se déroulera le **samedi 01 mars 2025**.



Gymnase de Courtanvaux – Bessé sur Braye (72).
avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.



Buvette sur place.



Possibilité de commander des plateaux-repas à 10,00€ - (à indiquer sur le document d'engagement).
Le contenu du plateau sera précisé prochainement.



Engagement de 5 euros par sportif (à l'ordre de l'ASAC72 – RIB sur le document d'engagement. Pour les demandes de factures : asac72@gmail.com).

Programme prévisionnel

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.

A partir de 9h00 et jusqu'à 9h30

Accueil des délégations et vérification des licences

Dès 9h15

Accès aux tables/Échauffement

9h35

Réunion arbitres/dirigeants

10h00

Démarrage du championnat

13h00

Pause-déjeuner

14h00

Reprise du championnat

17h00

Podiums

Inscriptions

La fiche d'engagement complétée et signée par votre CDSA est à retourner **avant le 16 février 2025** :



par mail à competition.sportadapte.pdl@gmail.com

ou



par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !

Contacts

- CTF en charge de l'organisation des championnats régionaux Sport Adapté : Antonin MARIÉ
competition.sportadapte.pdl@gmail.com / 06.08.95.65.33
- Référent de la commission ligérienne Para Tennis de Table Adapté : Adrien PRAUD
sportadaptevendee@gmail.com / 06.85.88.63.85

Championnat de France 2025

Championnat de France Para Tennis de Table Adapté : Juin 2025 (50) → à confirmer

Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



www.sportadapte.pdl.org



Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire



@Ligue SApdl

Partenaires



CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SPORT ADAPTÉ 2024/2025

DEMANDE DE DÉROGATION INDIVIDUELLE

La demande de dérogation individuelle s'applique uniquement si un championnat départemental Sport Adapté a été proposé sur votre territoire (ou interdépartemental). Dans le cas contraire, l'engagement au championnat régional Sport Adapté ne nécessite pas la formulation d'une demande de dérogation.

La demande concerne le Championnat Régional :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Para Athlétisme Adapté | <input type="checkbox"/> Para Basket-ball Adapté |
| <input type="checkbox"/> Para Cross Adapté | <input type="checkbox"/> Para Football à 7 Adapté |
| <input type="checkbox"/> Para Futsal Adapté | <input type="checkbox"/> Para Judo Adapté |
| <input type="checkbox"/> Para Lutte Adaptée | <input type="checkbox"/> Para Natation Adaptée |
| <input type="checkbox"/> Para Pétanque Adaptée | <input type="checkbox"/> Para Tennis Adapté |
| <input type="checkbox"/> Para Tennis de Table Adapté | <input type="checkbox"/> Para Tir à l'arc Adapté |

Association Sport Adapté :

Je soussigné(e), Monsieur/Madame représentant de l'association, demande dérogation pour que Monsieur/Madame participe au Championnat Régional Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence pour raison médicale lors du championnat départemental ou interdépartemental
⇒ merci de fournir le certificat médical daté et signé par le médecin
- Absence pour cause de participation à une autre compétition officielle Sport Adapté
⇒ merci de mentionner la compétition :
- Autre motif :

Visa et signature / Association Sport Adapté	Visa et signature / CDSA

[ENCART RÉSERVÉ A LA LIGUE SPORT ADAPTÉ]

La demande de dérogation individuelle est :

VALIDÉE

REFUSÉE

Motif :

Visa et signature / Ligue Sport Adapté